

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

## ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

## PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 29 Juillet

## Changement d'attitude

On avait pu craindre un instant que les incidents du Siam n'amenassent entre l'Angleterre et la France, sinon un conflit, du moins une tension dans les relations qui existent entre les deux pays.

Nos voisins d'Outre-Manche, en effet, sont d'une susceptibilité exagérée pour tout ce qui touche de près ou de loin à la politique coloniale.

Habités à considérer l'empire des mers comme leur propriété exclusive et à planter leur drapeau un peu partout sans tenir compte des droits d'autrui, ils nous auraient volontiers accusés de léser leurs intérêts en exigeant du roi de Siam une réparation qui nous est due.

Il n'est pas douteux que les traités qui régulent nos rapports avec le gouvernement de ce souverain ont été manifestement violés et que des attentats au droit des gens ont été commis contre nos nationaux ; bien plus, les territoires placés sous notre garde ont été envahis.

Il est évident que de tels actes ne pouvaient demeurer impunis, et que c'était pour nous un devoir d'exiger une réparation immédiate.

Notre gouvernement l'a compris ainsi, et il faut lui savoir gré de l'attitude énergique qu'il a prise dans cette affaire. Trop souvent, hélas ! nos hommes d'Etat ont manqué de fermeté dans les questions de ce genre, et leurs complaisances ont été prises pour de la faiblesse, même par les gouvernements européens.

C'est probablement cet effacement, devenu en quelque sorte habituel, qui avait poussé l'Angleterre à tenir à notre égard un langage comminatoire dont les menaces étaient à peine déguisées sous une forme perfidement hypocrite.

Le Foreign-Office s'imaginait sans doute

que, cette fois encore, nous nous laisserions intimider et que nous n'oserions pas relever le gant.

Ses prévisions ont été déçues.

Non seulement notre gouvernement, appuyé par le Parlement, a relevé, comme l'exigeait notre dignité, le langage quelque peu impertinent de Messieurs les Anglais, mais il a déclaré qu'il était résolu à faire tout ce qu'il faudrait pour obtenir satisfaction et qu'il ne souffrirait pas que des tiers s'ingérassent dans une affaire où il n'ont rien à voir.

Le coup a porté.

On a compris à Londres que cette fois on ne gagnerait rien à se poser en Rodomonts et à user à notre égard des moyens d'intimidation.

Aussi l'on s'est empressé de changer d'attitude et de ton. Autant l'on avait été hautain, autoritaire, — disons le mot : impertinent, — autant on se montre aujourd'hui conciliant et aimable.

Les journaux anglais répètent volontiers que la France est une puissance amie et que l'Angleterre ne saurait prendre ombrage de notre intervention à Bangkok et sur les rives du Mékong. Nos voisins sont devenus tout à coup si bien disposés à notre égard que lord Dufferin, qui nous avait quittés dans un moment de mécontentement ou de mauvaise humeur, nous revient le sourire aux lèvres, comme un homme qui est enchanté de revoir Paris.

Nous n'avons aucun motif de lui faire mauvaise figure ; mais nous devons tirer de cet incident l'enseignement qu'il comporte, à savoir : que la politique d'effacement qui a été trop longtemps la nôtre dans les questions de politique extérieure, non seulement n'a plus sa raison d'être, mais qu'elle a été et qu'elle serait funeste à nos intérêts.

Il y a un proverbe qui dit que plus le mouton fait le mouton et plus le loup le mange ; rien n'est plus vrai.

Sans doute, la politique d'effacement a eu sa raison d'être au lendemain des évène-

ments de 1870, alors que la France, humiliée et ruinée, ne devait songer qu'à réparer ses désastres, à réorganiser son armée, à se mettre en état de reprendre dans le monde la situation importante qu'elle y doit occuper. Mais aujourd'hui nous n'en sommes plus là. Nous avons le droit d'élever la voix et de faire comprendre que si nous ne menaçons personne, nous sommes fermement résolus à faire respecter nos droits, quels qu'ils soient.

Néanmoins, nous pensons que nous aurions tort de montrer une confiance aveugle dans le changement d'attitude du gouvernement anglais. Ce revirement a été trop soudain pour que nous n'ayons pas toutes sortes de bons raisons de nous tenir prudemment sur nos gardes. D'autant plus que souvent nos voisins d'Outre-Manche ne se gênent pas pour démentir leurs paroles par leurs actes. Ils l'ont prouvé maintes fois. Cela doit suffire pour que nous nous trouvions amenés aux plus grandes précautions.

J. QUERCYTAÏN.

## INFORMATIONS

### Elections

Suivant le *Figaro*, M. Dupuy inaugurera, pendant la période électorale, un nouveau système d'information et de contrôle.

On sait qu'il a invité les préfets à ne venir à Paris que sur son invitation formelle ; le ministre enverra donc en province des commissaires spéciaux, jugés beaucoup plus aptes à le renseigner impartialement ; il espère ainsi, dans une quinzaine de jours, pronostiquer du résultat des élections.

Une note communiquée au *Matin*, dont on constate les attaches, annonce que M. et Mme Constans partent pour Houlgate, où ils vont passer quelques jours avant de se rendre dans leur propriété de Sembel. D'après les partisans de M. Constans, cette note veut dire que M. Constans tient à bien affirmer qu'il a complètement renoncé à diriger les élections, comme on lui en prêtait l'intention.

La Ravinière se dressait à mi-côte d'une petite colline. C'était une habitation d'une apparence riche, entourée d'une sorte de jardin anglais.

La chaleur, la blessure qu'elle avait reçue, causaient à Gertrude une sorte d'égarement momentané, qui doublait pour elle l'apparence des choses. Elle avait si envie d'être bien reçue dans cette maison où on la conduisait qu'elle craignait toujours. Le colonel Delcroix, sa femme, que diraient-ils en voyant leur pupille amener une petite fille ramassée dans un champ !

Pierre Kervigan poussa la porte d'entrée. Le premier objet qui frappa Gertrude, ce fut une immense cage pleine d'oiseaux de mille couleurs différentes. Cette cage tenait toute la véranda ; à peine un petit espace avait-il été laissé libre devant la porte pour pouvoir entrer et sortir facilement.

Le second objet qu'elle aperçut fut un homme immense, habillé de coustil gris, qui, agenouillé devant la cage, contemplait passionnément les oiseaux.

— Mon cousin, lui dit Pierre en déposant Gertrude dans un de ces fauteuils bambous qui sont de mode à la campagne, voici l'enfant dont je vous ai parlé il y a un an. Si je ne m'étais pas trouvé là aujourd'hui, son maître la tuait. Je vous demande asile pour elle à la Ravinière.

Le colonel (c'était lui) jeta un regard distrait sur l'enfant. Gertrude tremblait. Qu'allait dire le maître de la maison ? Refuserait-il de la recevoir.

Sans même faire attention à elle, le colonel emmena Pierre vers la cage, et avec un accent d'admiration profonde, il lui montra un serin bizarre en ajoutant :

### La Flotte anglaise

**Du *Matin* :**  
L'amirauté anglaise a vainement essayé de faire le silence autour de la catastrophe du *Victoria*. On commence à connaître l'exacte vérité, et l'on comprend en même temps pourquoi le gouvernement anglais aurait voulu envelopper l'enquête du plus profond mystère.

Une des causes principales du désastre, celle même qui a causé la mort d'un si grand nombre de marins est le manque absolu de stabilité des navires du type du *Victoria*. Un choc, une lame un peu forte, doivent infailliblement les faire chavirer, et, étant donné le nombre des cuirassés de ce modèle, il faudrait au moins quatre ans et une dépense de plus de 40 millions de livres sterling (un milliard de francs) pour remédier à cet état d'infériorité de la flotte anglaise. C'est pour éviter toute indiscrétion à cet égard que le conseil d'enquête s'est réuni à Malte et non à Londres.

### A Siam

Le *Figaro* publie une interview du prince Doorcey-Chaer, héritier présomptif du Cambodge, déclarant qu'en 1891 le ministre de affaires étrangères du Siam lui demanda, par écrit, de provoquer un soulèvement contre les Français.

Le prince a remis ce document à M. Pavie.

Il accuse les Anglais d'être les instigateurs de ces intrigues.

### A Bangkok

Le *Daily News* publie une lettre de Bangkok, disant qu'il ne reste à Bangkok que trois canonnières : une anglaise, une hollandaise et une allemande.

### L'Angleterre

L'Angleterre a annexé les îles Salomon.

## CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE

### La période électorale

Elle s'ouvrira mardi, mais d'ores et déjà elle a commencé virtuellement.

A l'heure actuelle, la Préfecture a reçu les déclarations suivantes :

Arrondissement de Cahors. — 1<sup>re</sup> circonscription : MM. Talen, Munin-Bourdin.

2<sup>e</sup> circonscription : MM. Rey et de Valon. Arrondissement de Figeac. — MM. Vival, et de St-Jean de Lentillac.

Arrondissement de Gourdon. — MM. Blat, procureur de la République, et Claret, avocat.

— Regarde un peu ce magnifique *panaché de blond à queue noire*. Il m'a coûté les yeux de la tête... N'en dis rien à ta tante !

— Magnifique, mon cousin ! Mais cette petite ? Voulez-vous la recevoir à la Ravinière.

— Même-là dans une chambre, puis tu revieras, je veux te montrer un serin nouveau qui m'est né ce matin !

Voici comment Gertrude changea d'existence. Abîmé dans la contemplation de ses serins, le colonel ne pensait déjà plus à elle.

### VI

#### LA RAVINIÈRE

C'était des parents éloignés de la famille Kervigan. Le colonel Delcroix avait quitté le service avant l'âge de la retraite, à la suite d'un assez fort héritage qui lui permettait enfin de se livrer à ses goûts calmes. Car, par une sorte de bizarrerie, assez commune du reste, cet homme, haut de six pieds, fort en proportion, était l'être le plus doux et le plus tranquille qu'on eût pu trouver. Au 3<sup>e</sup> cuirassier, qu'il avait commandé, on l'appelait « le beau colonel ». Il était réellement beau, en effet. Son visage mâle respirait la franchise, ses grands yeux gris-clair plaisaient tout de suite. Avec cela une longue moustache grisonnante qui relevait, seule, cet ensemble un peu placide.

Sa femme était son opposé absolu. Non qu'elle fut méchante, elle avait, au contraire, un cœur excellent ; mais vive, impérieuse, active, remuante, grande paroleuse, elle terrorisait le colonel depuis bientôt vingt-cinq ans.

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 12

## La Fille du Marquis

Par MARC BAYEUX

### LIVRE PREMIER

#### V

#### CHANGEMENT DE VIE

A côté d'eux, le golfe de Gascogne roulait sa vague d'écume d'un blanc verdâtre. A l'horizon, le soleil éblouissant couvrait la mer d'une immense nappe rouge-cadmium, qui ondulait avec une régularité puissante.

Un des écrivains les plus remarquables de ces temps-ci, philosophe pénétrant, a dit un jour cette phrase, qui nous est restée comme peignant le mieux l'Océan, qu'il appelle « une vaste poitrine mettant six heures à s'abaisser et six heures à se relever ».

Cependant le trajet touchait à sa fin, Pierre Kervigan, épuisé, s'arrêta au pied d'une falaise.

— Votre blessure continue à ne pas vous faire soigner ? demanda-t-il encore à Gertrude.

— Non, monsieur.

— Eh bien ! asseyez-vous un moment à côté de moi. J'ai quelque chose à vous dire. D'abord je ne veux plus que vous m'appeliez monsieur, mais

Pierre. Nous allons probablement vivre quelques semaines ensemble ; il convient donc que vous me traitiez comme un grand frère. Je vais vous mener chez mon subrogé tuteur et cousin, le colonel Delcroix. Je n'ai d'autre proche parent que mon frère Jean, qui a vingt ans de plus que moi et qui commande une frégate en Cochinchine. Je vous raconte tout cela pour que vous soyez prévenue. Le colonel et Mme Delcroix sont les plus excellents gens du monde, qui vous recevront à merveille.

Gertrude avait écouté, comme on pense, avec une bien grande attention. Elle répondit tout naturellement :

— Je vous remercie, Pierre. Seulement je ne veux pas rester chez votre tuteur sans rien faire. Il faut bien que je me rende utile, et je ne sais presque rien.

— Cela me regarde, Gertrude. Du premier jour où je vous ai vue, je me suis intéressé à vous. Ainsi, soyez certaine que je ferai tout pour que vous soyez heureuse.

L'enfant n'était pas étonnée. Son esprit habitué à la réflexion comprenait que le bienfaiteur s'attachait par ses bienfaits mêmes !... Pierre reprit :

— Moi je viens de terminer mes études à Paris, et je suis à la Ravinière pendant mes vacances. Maintenant que la connaissance est faite, en route !

Oh ! comme Gertrude remercia Dieu en elle-même ! Elle croyait rêver. Il lui semblait impossible que ce fut la réalité.

Il ne fallait plus que peu de temps pour atteindre la maison où demeurait le colonel Delcroix.



Aussitôt la nouvelle connue, le lit du Tarn a été envahi par une nuée de pêcheurs improvisés qui, avec des paniers, ou même à la main, ont fait une pêche miraculeuse.

Les soldats de la baignade ont aussi, dit-on, ramassé une superbe feiture. On a vu ainsi pêcher des barbots de trois à cinq livres ainsi que pas mal d'anguilles.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Un train de plaisir pour une excursion dans la Corrèze partira de Paris le lundi 31 juillet à 2 heures du soir.

Il desservira les stations comprises entre Masseret, St-Julien-le-Vendomois, Brive, Larche, Gignac-Cressensac, Tulle, Ussel et Turenne.

Le retour à Paris aura lieu le 11 août à 3 h. 20 du soir.

Prix des places, aller et retour (timbre-quitance de 0,10 non compris) :

De Paris à St-Julien-le-Vendomois, Brive, Brive, Larche, Gignac-Cressensac, Tulle, Turenne et aux stations intermédiaires : 2<sup>e</sup> classe 34 fr., 3<sup>e</sup> classe 23 fr.

De Paris à Gimel, Ussel et aux stations intermédiaires : 2<sup>e</sup> classe 36 fr., 3<sup>e</sup> classe 25 fr.

La compagnie ne pouvant disposer pour ce train que d'un nombre limité de billets, la distribution cessera dès que ce nombre sera délivré et au plus tard le 30 juillet à 6 h. du soir.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

- Naissances: Fevt Ernest, rue Lastié, 10. Villes Louise rue du Château, 2. Théron Fernand, à Cavaniès. Mariages: Merle Jean, charcutier, et Granité Marie. Décès: Magot Marie, 63 ans, épouse Singlande, rue Dominié, 13. Théron Fernand, 1 jour, à Cavaniès.

Variétés

Une Nouvelle découverte

Un savant français, M. d'Arsonval, vient de tenter et de réussir pleinement, devant de nombreux témoins, une expérience des plus étranges, des plus troublantes. A son invitation, deux membres de l'Académie des Sciences, MM. Cornu et Marey, sont entrés dans un gros cylindre de bois, autour duquel était enroulé un fil de cuivre. Les patients en place, l'expérimentateur a lancé dans le fil des courants alternatifs très rapides et très puissants.

Le grand mérite de M. d'Arsonval est donc d'avoir prouvé que l'homme peut vivre, et vivre à l'aise, dans l'atmosphère électrisée à la plus haute puissance et que l'éclairage idéal de Tesla est peut-être l'éclairage de l'avenir. C'est déjà quelque chose, mais le savant physiologiste espère bien mieux encore de sa découverte. Il est docteur en médecine et disciple fidèle de Brown-Sequard. N'y a-t-il pas dans cette facilité de l'organisme humain à se laisser traverser par les courants alternatifs, le germe d'une médication qui sera, pour les malades, névrosés ou paralysés, ce que la méthode du maître est ou veut être pour les organes simplement fatigués.

Il cherche, et se fait aider par M. Bouchard, un autre docteur de haute valeur. Trouvera-t-il ? Peut-être. Du moins, nous voilà bien loin de ces appareils à faible courant dont, timidement, quelques médecins recommandaient l'usage prudent et qui ne pouvaient guère agir efficacement que grâce à la foi des malades.

Interprète autorisé. — Armentières (Nord), le 26 août 1892. J'ai obtenu un résultat très satisfaisant de vos Pilules Suisses ; plusieurs de nos malades qui souffraient depuis longtemps de dyspepsie ont vu leur mal diminuer chaque jour.

Interprète autorisé. — Armentières (Nord), le 26 août 1892. J'ai obtenu un résultat très satisfaisant de vos Pilules Suisses ; plusieurs de nos malades qui souffraient depuis longtemps de dyspepsie ont vu leur mal diminuer chaque jour.

Il cherche, et se fait aider par M. Bouchard, un autre docteur de haute valeur. Trouvera-t-il ? Peut-être. Du moins, nous voilà bien loin de ces appareils à faible courant dont, timidement, quelques médecins recommandaient l'usage prudent et qui ne pouvaient guère agir efficacement que grâce à la foi des malades.

Il cherche, et se fait aider par M. Bouchard, un autre docteur de haute valeur. Trouvera-t-il ? Peut-être. Du moins, nous voilà bien loin de ces appareils à faible courant dont, timidement, quelques médecins recommandaient l'usage prudent et qui ne pouvaient guère agir efficacement que grâce à la foi des malades.

Il cherche, et se fait aider par M. Bouchard, un autre docteur de haute valeur. Trouvera-t-il ? Peut-être. Du moins, nous voilà bien loin de ces appareils à faible courant dont, timidement, quelques médecins recommandaient l'usage prudent et qui ne pouvaient guère agir efficacement que grâce à la foi des malades.

Il cherche, et se fait aider par M. Bouchard, un autre docteur de haute valeur. Trouvera-t-il ? Peut-être. Du moins, nous voilà bien loin de ces appareils à faible courant dont, timidement, quelques médecins recommandaient l'usage prudent et qui ne pouvaient guère agir efficacement que grâce à la foi des malades.

Il cherche, et se fait aider par M. Bouchard, un autre docteur de haute valeur. Trouvera-t-il ? Peut-être. Du moins, nous voilà bien loin de ces appareils à faible courant dont, timidement, quelques médecins recommandaient l'usage prudent et qui ne pouvaient guère agir efficacement que grâce à la foi des malades.

Il cherche, et se fait aider par M. Bouchard, un autre docteur de haute valeur. Trouvera-t-il ? Peut-être. Du moins, nous voilà bien loin de ces appareils à faible courant dont, timidement, quelques médecins recommandaient l'usage prudent et qui ne pouvaient guère agir efficacement que grâce à la foi des malades.

Il cherche, et se fait aider par M. Bouchard, un autre docteur de haute valeur. Trouvera-t-il ? Peut-être. Du moins, nous voilà bien loin de ces appareils à faible courant dont, timidement, quelques médecins recommandaient l'usage prudent et qui ne pouvaient guère agir efficacement que grâce à la foi des malades.

Il cherche, et se fait aider par M. Bouchard, un autre docteur de haute valeur. Trouvera-t-il ? Peut-être. Du moins, nous voilà bien loin de ces appareils à faible courant dont, timidement, quelques médecins recommandaient l'usage prudent et qui ne pouvaient guère agir efficacement que grâce à la foi des malades.

Il cherche, et se fait aider par M. Bouchard, un autre docteur de haute valeur. Trouvera-t-il ? Peut-être. Du moins, nous voilà bien loin de ces appareils à faible courant dont, timidement, quelques médecins recommandaient l'usage prudent et qui ne pouvaient guère agir efficacement que grâce à la foi des malades.

Il cherche, et se fait aider par M. Bouchard, un autre docteur de haute valeur. Trouvera-t-il ? Peut-être. Du moins, nous voilà bien loin de ces appareils à faible courant dont, timidement, quelques médecins recommandaient l'usage prudent et qui ne pouvaient guère agir efficacement que grâce à la foi des malades.

Il cherche, et se fait aider par M. Bouchard, un autre docteur de haute valeur. Trouvera-t-il ? Peut-être. Du moins, nous voilà bien loin de ces appareils à faible courant dont, timidement, quelques médecins recommandaient l'usage prudent et qui ne pouvaient guère agir efficacement que grâce à la foi des malades.

Il cherche, et se fait aider par M. Bouchard, un autre docteur de haute valeur. Trouvera-t-il ? Peut-être. Du moins, nous voilà bien loin de ces appareils à faible courant dont, timidement, quelques médecins recommandaient l'usage prudent et qui ne pouvaient guère agir efficacement que grâce à la foi des malades.

Il cherche, et se fait aider par M. Bouchard, un autre docteur de haute valeur. Trouvera-t-il ? Peut-être. Du moins, nous voilà bien loin de ces appareils à faible courant dont, timidement, quelques médecins recommandaient l'usage prudent et qui ne pouvaient guère agir efficacement que grâce à la foi des malades.

Il cherche, et se fait aider par M. Bouchard, un autre docteur de haute valeur. Trouvera-t-il ? Peut-être. Du moins, nous voilà bien loin de ces appareils à faible courant dont, timidement, quelques médecins recommandaient l'usage prudent et qui ne pouvaient guère agir efficacement que grâce à la foi des malades.

Il cherche, et se fait aider par M. Bouchard, un autre docteur de haute valeur. Trouvera-t-il ? Peut-être. Du moins, nous voilà bien loin de ces appareils à faible courant dont, timidement, quelques médecins recommandaient l'usage prudent et qui ne pouvaient guère agir efficacement que grâce à la foi des malades.

Il cherche, et se fait aider par M. Bouchard, un autre docteur de haute valeur. Trouvera-t-il ? Peut-être. Du moins, nous voilà bien loin de ces appareils à faible courant dont, timidement, quelques médecins recommandaient l'usage prudent et qui ne pouvaient guère agir efficacement que grâce à la foi des malades.

Il cherche, et se fait aider par M. Bouchard, un autre docteur de haute valeur. Trouvera-t-il ? Peut-être. Du moins, nous voilà bien loin de ces appareils à faible courant dont, timidement, quelques médecins recommandaient l'usage prudent et qui ne pouvaient guère agir efficacement que grâce à la foi des malades.

Il cherche, et se fait aider par M. Bouchard, un autre docteur de haute valeur. Trouvera-t-il ? Peut-être. Du moins, nous voilà bien loin de ces appareils à faible courant dont, timidement, quelques médecins recommandaient l'usage prudent et qui ne pouvaient guère agir efficacement que grâce à la foi des malades.

Il cherche, et se fait aider par M. Bouchard, un autre docteur de haute valeur. Trouvera-t-il ? Peut-être. Du moins, nous voilà bien loin de ces appareils à faible courant dont, timidement, quelques médecins recommandaient l'usage prudent et qui ne pouvaient guère agir efficacement que grâce à la foi des malades.

Il cherche, et se fait aider par M. Bouchard, un autre docteur de haute valeur. Trouvera-t-il ? Peut-être. Du moins, nous voilà bien loin de ces appareils à faible courant dont, timidement, quelques médecins recommandaient l'usage prudent et qui ne pouvaient guère agir efficacement que grâce à la foi des malades.

Il cherche, et se fait aider par M. Bouchard, un autre docteur de haute valeur. Trouvera-t-il ? Peut-être. Du moins, nous voilà bien loin de ces appareils à faible courant dont, timidement, quelques médecins recommandaient l'usage prudent et qui ne pouvaient guère agir efficacement que grâce à la foi des malades.

Il cherche, et se fait aider par M. Bouchard, un autre docteur de haute valeur. Trouvera-t-il ? Peut-être. Du moins, nous voilà bien loin de ces appareils à faible courant dont, timidement, quelques médecins recommandaient l'usage prudent et qui ne pouvaient guère agir efficacement que grâce à la foi des malades.

Il cherche, et se fait aider par M. Bouchard, un autre docteur de haute valeur. Trouvera-t-il ? Peut-être. Du moins, nous voilà bien loin de ces appareils à faible courant dont, timidement, quelques médecins recommandaient l'usage prudent et qui ne pouvaient guère agir efficacement que grâce à la foi des malades.

Il cherche, et se fait aider par M. Bouchard, un autre docteur de haute valeur. Trouvera-t-il ? Peut-être. Du moins, nous voilà bien loin de ces appareils à faible courant dont, timidement, quelques médecins recommandaient l'usage prudent et qui ne pouvaient guère agir efficacement que grâce à la foi des malades.

Il cherche, et se fait aider par M. Bouchard, un autre docteur de haute valeur. Trouvera-t-il ? Peut-être. Du moins, nous voilà bien loin de ces appareils à faible courant dont, timidement, quelques médecins recommandaient l'usage prudent et qui ne pouvaient guère agir efficacement que grâce à la foi des malades.

Monin, et de l'explorateur J. Franklin, par M. René Samuel ; enfin un ensemble de travaux sur la Fraude en droit romain, par M. G. May, en droit civil, par M. E. Dramard, et au point de vue des douanes et contributions indirectes, par M. Trescaze.

Prix de chaque livraison : 1 fr. — Une feuille-spécimen est envoyée gratuitement sur demande à H. Lamirault et Cie, 61, rue de Rennes, Paris

TOUS les bons CUISINIERES vous diront que le MEILLEUR TAPIOCA EST LE Tapioca Rils. Exiger la Marque de Fabrication L'AS DE TRÈS-LÈVE QUATRE FEUILLES. Se trouve dans toutes les bonnes Maisons d'épicerie et de produits alimentaires. Gnos, 282, Boulevard Voltaire, PARIS.

Bicyclette à billes 80 f. S'adresser à M. CAMPAGNAC (château du Bar, p. Puy-l'Évêque). Caisse d'emballage comprise.

ON DEMANDE DES AGENTS D'ASSURANCES pour la Grêle et l'Incendie. S'adresser rue Nationale, 77, Cahors.

A VENDRE 25 fr. Dictionnaire Dupi-ney de Vorepierre, relié en 2 gros volumes demi-chagrin, à coûté 100 fr.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS VOYAGE D'EXCURSION AUX Plages de la Bretagne. Du 1<sup>er</sup> Mai au 31 Octobre, il est délivré des Billets de voyage d'excursion aux Plages de la Bretagne, à prix réduits, et comportant le parcours ci-après : Le Croic, Guérande, Saint Nazaire, Savenay, Questembert, Ploërmel, Vannes, Auray, Pontivy,

Quiberon, Lorient, Quimperlé, Rosporden, Con-carneau, Quimper, Douarnenez, Pont-l'Abbé et Châteaulin.

Prix des billets aller et retour : 1<sup>re</sup> classe : 45 francs. — 2<sup>e</sup> classe : 36 francs.

AVIS. — Ces billets comportent la faculté d'arrêter à tous les points du parcours, tant à l'aller qu'au retour. Le voyage peut être commencé à l'un quel-conque des points du parcours. La durée de validité peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de dix jours, moyennant paiement, avant l'expiration de la durée primitive ou prolongée, d'un supplément de 10 O/O du prix des billets.

Excursions. En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaires au Croic et à Guérande. 1<sup>er</sup> Itinéraire. 1<sup>re</sup> classe 86 fr. — 2<sup>e</sup> classe 63 fr. — Durée 30 jours. Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches, et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croic — Guérande, et retour à Paris, via Blois ou Vendôme, ou par Angers, via Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

Le meilleur régénérateur des forces que l'on puisse employer contre : l'épuisement des organes, les douleurs de l'estomac et de la tête, les mauvaises digestions, les maladies du foie, des nerfs et toutes les maladies résultant de la fatigue et des vices du sang est la Tisane Dussolin ; le meilleur tonique, dépuratif, anti-glaireux et antibilieux connu est la Tisane Dussolin. C'est un fortifiant et reconstituant des forces et du sang. Suivant les doses, la Tisane Dussolin produit un effet Dépuratif, Laxatif ou Purgatif, et guérit la constipation en régularisant les fonctions ; elle combat l'anémie, la chlorose, les lourdeurs et maux de tête, les rhumatismes, la goutte, les douleurs ; elle reconstruit et purifie le sang et chasse les humeurs. — Prix : 4 fr. 50 le flacon. Exiger sur chaque flacon la marque de fabrique déposée : une amazone à cheval. La Tisane Dussolin se trouve à Paris chez Derbèd, Pharmacien, 24, rue de Charonne, et dans toutes les pharmacies. Une Notice explicative indiquant la manière de s'en servir est jointe à chaque flacon. Dépôt à Cahors, pharmacie P. Prévot.

Image of a woman in a hat and dress standing next to a ladder. Text describing the benefits of the Dussolin tonic against various ailments like weakness and indigestion.

LA NATURE. — Bureaux à la librairie G. Masson, éditeur, 120, Boulevard Saint-Germain, Paris. — Sommaire du 27 juillet 1893: La marche et le pas gymnastique militaires; Dr Félix Regnault. — Le bateau sous-marin de la marine italienne. — Le service la carte photographique du ciel à l'Observatoire de Paris: A. Fraissinet. — Voyage d'un livre à travers la Bibliothèque nationale, à Paris: Beraldi. — La fabrication de la bière en Europe. — Histoire des Ballons: G. T. — Les grandes maisons de Chicago: Albert Tissandier. — Nérologie: Aug. Casser. — Chronique. — Académie des sciences; séance du 21 juillet 1893: Ch. de Villedeuil. — Récréations scientifiques: Dr Z.

**ETUDE**

de M<sup>e</sup> Jules BILLIÈRES, licencié en droit, avoué à Cahors, rue Ste-Claire, n<sup>o</sup> 52, près le Palais de Justice.

**PUBLICATION**

AFIN DE

**Purge**

**D'hypothèques légales**

On fait savoir à tous ceux à qui il appartiendra que suivant exploit du ministère de M<sup>e</sup> Peyret-Mirande, huissier à Cahors, en date du vingt-six juillet, mil huit cent quatre-vingt-treize enregistré ;

Et à la requête de M. Jean-Henri Costes, chevalier de la Légion d'honneur, maire de la ville de Cahors, agissant en cette qualité en vertu d'une délibération du conseil municipal, en date du vingt-sept février dernier, approuvé par M. le Préfet du Lot le 9 mai suivant, lequel a M<sup>e</sup> Billières pour avoué constitué.

Il a été signifié à M. le Procureur de la République, près le tribunal civil de Cahors, en son parquet au palais de justice de la dite ville, en parlant à lui-même qui visa l'original de signification :

Un acte fait au greffe du dit tribunal en date du sept juillet mil huit cent quatre-vingt-treize, enregistré et expédié, constatant le dépôt fait au dit greffe, par M<sup>e</sup> Billière, avoué, d'un acte retenu par le dit M. Costes, ès qualités, le onze juin dernier, et contenant vente à la ville de Cahors, représentée

par le dit M. Costes, par : 1<sup>o</sup> M. Pierre Besse, propriétaire et jardinier, et dame Victorine Parrot, son épouse, qu'il assiste et autorise, demeurant ensemble à Cahors, rue St-Géry, n<sup>o</sup> 23 ; 2<sup>o</sup> M. Guillaume Ilbert, propriétaire, et dame Marie Besse, son épouse, qu'il assiste et autorise, demeurant ensemble à Cahors, rue St-Urcisse, n<sup>o</sup> 5 ; 3<sup>o</sup> M<sup>me</sup> Françoise Besse, dite Antoinette en famille, V<sup>e</sup> de M. Henry Grenat, propriétaire demeurant à Cahors, rue Ste-Barbe, n<sup>o</sup> 3 ; 4<sup>o</sup> M<sup>me</sup> Jeanne Besse, célibataire majeure, propriétaire demeurant à Cahors, rue St-Géry, agissant conjointement et solidairement, en s'obligeant à toute garantie de fait et de droit, d'une parcelle de terrain d'une superficie de soixante-quatre mètres carrés, soixante-quatre décimètres carrés située dans cette ville, rue de la Chartreuse, à prendre dans un immeuble de plus grande contenance. La partie vendue nécessaire pour l'élargissement de la rue de la Chartreuse, confronte du Levant avec cette dernière rue, du couchant avec propriété restante, aux vendeurs, du Nord à M. Jean Contou, huissier, et du Midi à la rue du Lycée. La ville de Cahors sera propriétaire de la parcelle vendue à compter du jour de l'acte, et en vertu de cet acte, elle en jouira par la suite comme elle en jouit depuis le 27 mars dernier.

Cette vente fut faite et consentie moyennant le prix principal de mil huit cent trente-neuf francs vingt centimes pour la cession et toute indemnité. Le paiement de cette somme, de mil huit cent trente-neuf francs vingt centimes, sera effectué entre les mains des vendeurs, en un seul versement, dans le délai de dix ans, à partir du 27 mars 1893.

Néanmoins, malgré le délai ci-dessus fixé, il sera loisible à la ville de Cahors, si elle le juge à propos, de s'acquitter de cette somme avant le terme convenu à la charge par elle de prévenir au moins un jour à l'avance les vendeurs de son intention de se libérer jusqu'à solde. La dite somme de mille huit cent trente-neuf francs vingt centimes, produira intérêt au taux de quatre pour cent l'an, à partir du jour de l'entrée en jouissance sus fixée.

Cette signification était faite à M. le Procureur de la République afin qu'il n'ignorât et qu'il eût à prendre, dans le délai des deux mois qui suivra la date de la présente publication et dans l'intérêt des dites dames, Victorine Parrot, épouse Besse et Marie Besse, épouse Ilbert, ou de toutes autres personnes qu'il appartiendrait, telles inscriptions d'hypothèques légales, qu'il aviserait sur l'immeuble vendu au requérant, lui déclarant que le dit délai de deux mois expiré, le dit immeuble passerait aux mains du requérant, libre et affranchi de toutes les hypothèques légales qui pourraient le grever de quelque chef qu'elles provinssent ou pussent provenir.

Et en outre, il était déclaré à M. le Procureur de la République que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription pour cause d'hypothèque légale, n'étant pas connu du requérant ès qualités, celui-ci ferait faire la présente publication conformément aux dispositions de l'article 2194 du Code civil et aux avis du Conseil d'état, en date du neuf mai et premier juin 1893.

Pour extrait certifié sincère par l'avoué soussigné  
Cahors, le premier Août 1893.  
L'avoué poursuivant,  
Signé: BILLIÈRES.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
MINISTÈRE DE LA GUERRE  
Service de l'Habillement  
FOURNITURE DES DRAPS  
DE TROUPE

Le samedi 4 novembre 1893, à 2 heures de l'après midi, dans la salle des audiences du Conseil de Préfecture, au Tribunal de commerce, à Paris, il sera procédé à la réadjudication publique, sur soumissions cachetées, de la fourniture des draps nécessaires à l'armée de terre, du 1<sup>er</sup> janvier 1894 au 31 décembre 1899, et éventuellement au 31 décembre 1902.

Le nombre des lots de draps dont la même personne ou la même société peut être titulaire et fixé par la Commission d'admission.

Le public pourra prendre connaissance du cahier des charges et de l'instruction sur le mode d'adjudication dans les bureaux des Directeurs du service de l'Intendance, à Paris, à Lyon et au chef lieu de chaque corps d'armée de l'intérieur.

Les personnes ou sociétés qui désireront concourir à cette adjudication devront déposer, au plus tard le 16 septembre 1893, terme de rigueur, entre les mains du Directeur du service de l'Intendance de la Région dans laquelle est situé leur établissement, une demande d'admission accompagnée des pièces indiquées dans l'instruction sur le mode d'adjudication.

**A Vendre**

EN BLOC OU EN PARCELLES

Une vaste Maison, située au centre de la ville, avec cour et jardin. — Grandes facilités de paiement. S'adresser au bureau du Journal.

**A CEDER**

Un Fonds de commerce très important et bien situé. Matériel presque neuf Bail à la volonté du preneur. Affaire excellente à traiter. S'adresser au bureau du Journal.

Vins de Bordeaux-Médoc

Vins vieux blancs et rouges au détail et vins en fûts, Cognacs, Rhums, Armagnacs et Champagnes, tous articles de marque et garantis. Vente à Cahors, 19, rue Saint-Barthélemy, chez M. Tasserre, ancien chef de section.

EAU MINÉRALE NATURELLE

BI-CARBONATÉE SODIQUE

de

Saint-Julien de Jordanne (Cantal)

Médaille obtenue à l'Exposition Industrielle du Cantal

La bouteille (verre non compris)... 0<sup>fr</sup> 30  
La caisse de 21 bouteilles... 6 00

S'expédie dans tout le département du Lot. — Transport à la charge du destinataire.

M. Magot, pharmacien, 10, rue de la Liberté, à Cahors.

**A LOUER**

UN APPARTEMENT

AU 1<sup>er</sup> ÉTAGE

Maison LUTZY, aux Hortes

DISTILLERIE CENTRALE DU QUERCY

Ancienne Maison EDOUX

FONDÉE EN 1829

3, Rue des Augustins, CAHORS

**RIVIÈRE Elie, Successeur**

Peinture Vitrierie Faux bois Marbre  
ENTREPRENEUR DE PEINTURE  
**Henri SÉGUY**  
Rue du Lycée, n<sup>o</sup> 40, CAHORS  
Papiers peints en tous genres Encadrement

Bonne exécution. — Solidité. — Prix modérés.

EXPOSITION



CAHORS 1881

**B. DOUCÈDE**

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'été.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

**A VENDRE**

(Pour cause de départ éventuel)

UNE MAISON

composée de deux corps de bâtiments SISE

Faubourg et rue St-Georges, N<sup>o</sup> 24

Contenant dix-sept pièces récemment mises à neuf, un grand magasin ou établi et un vaste hangar pouvant servir d'écurie ou de remise.

REVENU MOYEN : 1,200 fr.

S'adresser au Siège de l'immeuble ou au Bureau du Journal.

**L'ŒUVRE D'ART**

DIRECTION et ADMINISTRATION : 28, rue Saint-Georges, 28, PARIS  
REVUE BI-MENSUELLE ILLUSTRÉE  
L'ŒUVRE D'ART donne dans chaque numéro quatre planches hors texte, format in-folio sur papier de luxe, reproductions photographiques par Autochrome, d'œuvres classiques ou remarquables dans les Expositions d'Europe et d'Amérique. La collection d'une année de L'ŒUVRE D'ART formera donc un magnifique album d'environ cent gravures ou figures en couleurs.  
Abonnements, Paris et Départements : Un an 17 fr. Six mois 9 fr. Trois mois 5 fr.  
Abonnements, Étranger (Union postale) : Un an 20 fr. Six mois 11 fr. Trois mois 6 fr.  
Contre 75 centimes en timbres poste, il sera envoyé un numéro spécimen à toute personne qui en fera la demande. L'ŒUVRE D'ART donne gratuitement en prime à tous ses abonnés une superbe reproduction de la NIECE de M. de Misonnier, métrant 16 X 56, tableau appartenant à S. M. la Reine d'Angleterre.

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.

**UNION DES OUVRIERS**

Tailleurs de pierre et Maçons

L'Union des ouvriers maçons, tailleurs de pierre, se recommande au public pour tous travaux de maçonnerie, taille de pierre, sculpture, travaux de cimetières, etc., etc. Travaillant par eux-mêmes, ils peuvent, vu leur nombre, activer les travaux et faire les prix les plus modérés.

Siège Social : Rue de Vayrols, n<sup>o</sup> 7

En vente au bureau du Journal.

**CADRETT**  
**DU LOT**  
**CAILLI**

Très complète, indiquant TOUS LES CHEMINS DE FER en projet, en construction ou en exploitation.

En vente chez tous les Libraires.

En feuille, 0-fr. 75. — Sur carton, 1 fr. 25. — Sur toile avec étui chagriné 1 fr. 50. 25 c. en plus par la poste.